



**SOCIÉTÉ NAUTIQUE SAINT-TROPEZ**



# COUPE DE L'HIPPOCAMPE

**6 - 7 et 8 mai 2022**

AVIS DE COURSE « RÈGLES D'INTRODUCTION A LA RÉGATE »



## Préambule :

*En fonction de l'évolution de la crise sanitaire, l'Autorité Organisatrice est susceptible de modifier les conditions de l'avis de course sans préavis.*

*Il est recommandé d'avoir recours aux moyens digitaux du site internet [www.snst.org](http://www.snst.org) seront utilisés comme « Tableau Officiel ». Les concurrents devront se munir d'un moyen leur permettant de recevoir ces communications. Cela ne pourra pas faire l'objet d'une demande de réparation.*

En fonction de l'évolution de la crise sanitaire, l'Autorité Organisatrice est susceptible de modifier les conditions d'inscription et/ou d'admissibilité.

Dans le contexte « COVID 19 », l'Autorité Organisatrice pourra annuler la compétition.

## 1. REGLES

La régata sera régie par :

- les Règles d'Introduction à la Régate,
- le présent avis de course,
- la fiche course,
- les règles de class Smeralda 888

## 2. ADMISSIBILITE – INSCRIPTION – PLACE DE PORT

**2.1 La régata est ouverte** de la classe « Smeralda 888 ».

**2.2** L'inscription se fera uniquement par internet : [www.nvi-ins.fr/INS\\_REGATE?Club=SNST](http://www.nvi-ins.fr/INS_REGATE?Club=SNST)

**2.3** l'assurance du bateau devra être mis en pièce jointe de l'inscription et les droits à payer directement en ligne

**2.4** La liste d'équipage devra être complétée dans le bulletin d'inscription avec le numéro de la licence ClubFFVoile de chaque équipier.

Chaque équipier devra être en possession d'une licence Club FFVoile mention « compétition valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication de la voile en compétition ou d'une licence ClubFFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication de la voile en compétition de moins d'un an et d'une autorisation parentale pour les mineurs.

**2.5** La mise à l'eau des bateaux se fera uniquement le mardi 3 et mercredi 4 mai 2022. La mise à terre se fera le lundi 9 et mardi 10 mai après les courses.

**2.6** Les places de port seront disponibles du mercredi 4 au lundi 9 mai.

**2.7** Information Covid-actualisée au 14 mars 2022 :

Veillez noter qu'à partir du lundi 14 mars, la législation française a changé et le laissez-passer vaccinal ne sera plus exigé pour les événements sportifs.

Les masques faciaux ne sont plus obligatoires, sauf dans les transports en commun et dans les hôpitaux.

En cas d'évolution de la réglementation, une information sera mise en ligne

## 3. DROITS A PAYER

Le montant des droits à payer est de **1330 €** ( 9 bateaux inscrits)

Société Nautique Saint-Tropez

Parking du Nouveau Port – BP 72 – 83992 SAINT-TROPEZ Cedex

Tel. : 04.94.97.30.54 – [www.societe-nautique-saint-tropez.fr](http://www.societe-nautique-saint-tropez.fr) – Email : [info@snst.org](mailto:info@snst.org)



Club affilié à la Fédération Française de Voile – Club Allié au Yacht Club de France  
Association loi 1901 du 12/03/1948 – Draguignan J.O. du 07/04/1948





## 4. PROGRAMME

Mercredi 4 mai	- 9h00 -18h00	Confirmation des inscriptions au Club house de la SNST, remise des documents et mise à l'eau
Jeudi 5 mai:	- 9h00-18h00	Confirmation des inscriptions au Club house de la SNST, remise des documents
Vendredi 6 mai:	- 9h00-10h00	Confirmation des inscriptions au Club house de la SNST et remise des documents
	- 11h00	Briefing obligatoire à la Société Nautique de Saint-Tropez <b>OK</b>
	- <b>13h00</b>	<b>Premier signal d'avertissement : parcours banane, course en flotte</b>
	Retour régata	Bière offerte
Samedi 7 mai:	- <b>11h</b>	<b>Premier signal d'avertissement : parcours banane, course en flotte</b>
Dimanche 8 mai:	- <b>11h</b>	<b>Premier signal d'avertissement : parcours banane, course en flotte</b>
	- 15h	Remise des Prix au club house de la -SNST

## 5. FICHE COURSE

Fiche course et les documents de course seront disponibles en ligne sur le site [www.snst.org](http://www.snst.org)

## 6. CLASSEMENT

**6.1** Plusieurs courses peuvent être courues chaque jour. **4 max / jour**

**6.2** Le Système de points à Minima des RCV (annexe A) sera appliqué.

## 7. ETABLISSEMENT DES RISQUES

La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

## 8. PROTECTION DES DONNEES

Droit à l'image et à l'apparence : En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités. Utilisation des données personnelles des participants En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile et ses sponsors ainsi que l'AO à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de l'AO, de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant [dpo@ffvoile.fr](mailto:dpo@ffvoile.fr) ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.